



Nom : **Association des Résidents de La Clusaz (74)**

Sigle : **ARLC**

Date de sa création : 1997

Agrément : Agréée pour la protection de l'Environnement

Adhérents : 360 familles

Activités :

Elle entretient des relations avec les élus et participe au suivi d'urbanisme : enquêtes, PLU, SCOT... Elle est présente également dans les comités locaux concernant l'Environnement : commission de la Charte en faveur du Développement Durable.

Elle veille à la qualité du cadre de vie. Elle incite la municipalité à la création de sentiers piétonniers, de zones piétonnes.

Elle participe avec la CCVT, à la mise en place et au bon fonctionnement du tri et de la collecte des ordures ménagères.

Elle établit des études comparatives avec d'autres stations adhérentes à la Fédération des Associations de Résidents des Stations de Montagne, sur des sujets communs : prix de l'eau...

L'information à ses adhérents se fait par :

- des réunions d'informations : une Assemblée Générale début août et une réunion amicale fin décembre.
- des bulletins traduits en anglais,
- un flash infos sur son site Internet..

Son rôle social se traduit par la convivialité entre ses adhérents et avec les habitants : dîners, apéritifs... et des activités culturelles : agenda des festivités de la région, conversations en anglais, conférences, dédicaces, sorties, concerts...

Elle a créé un club de bridge aujourd'hui devenu intercommunal.

Elle a organisé le premier vide grenier qu'elle a cédé à l'association Patrimoine et Tradition., Elle soutient les associations ayant trait à la protection du patrimoine, à l'environnement, à la culture...

Elle donne des conseils juridiques, et suit les dossiers dans la mesure de ses compétences.

Elle propose à ses adhérents une « Carte Loisirs » qui accorde des réductions sur les forfaits journaliers des remontées mécaniques, incluant une assurance ski et pour d'autres loisirs.

Le montant de la cotisation est :

Membre Actif : 20 € ou 22 € avec l'envoi du bulletin municipal

Membre Bienfaiteur : 30 € et plus

La municipalité de La Clusaz offre la « Carte Résident », à tous les propriétaires de résidence secondaire et à tous les propriétaires de résidence principale. Elle donne droit : aux transports gratuits et quelques réductions sur certains loisirs. A retirer à la mairie.

La station :

1 960 habitants

23 367 lits touristiques

3 737 résidences secondaires

La station est signataire de la charte en faveur du Développement Durable

Accès au site : **www.arlc.la-clusaz.com**